

# Vers un changement centré sur la victime

## Messages clés sur l'intégration de la justice transitionnelle dans la paix et le développement durables

La communauté politique internationale reconnaît que la justice transitionnelle est un élément important des programmes de paix et de développement durables. Les séquelles de violations graves et massives des droits de l'homme posent des problèmes spécifiques aux sociétés pour prévenir l'apparition ou la réapparition de conflits violents et pour améliorer le bien-être des populations. Les efforts visant à s'attaquer aux causes et aux conséquences de ces violations peuvent donc contribuer à combler le déficit de justice à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays touchés par la violence systémique, la répression et la marginalisation.

Dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, la justice transitionnelle peut contribuer à l'Objectif de développement durable (ODD) 16 sur les sociétés pacifiques, justes et inclusives, à l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, à l'ODD 10 sur l'égalité et à l'ODD 17 sur les partenariats. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le Conseil de sécurité des Nations unies et les acteurs régionaux, tels que l'Union africaine et l'Union européenne, reconnaissent de plus en plus cette contribution.

Malgré cette reconnaissance, la justice transitionnelle reste souvent mal comprise et mal intégrée dans les politiques et pratiques aux niveaux international, régional, national et infranational pour promouvoir le développement. Le potentiel de la justice transitionnelle à apporter un changement réel est loin d'être pleinement réalisé. En termes de soutien, de mise en œuvre et d'engagement durable dans les réformes qu'elle peut catalyser, la justice transitionnelle n'est souvent pas à la hauteur en tant qu'élément du développement.

Le rapport 2023 du groupe de travail sur la justice transitionnelle et l'ODD 16+, intitulé « Vers un changement centré sur la victime : Intégrer la justice transitionnelle dans la paix et le développement durables », appelle à une approche plus stratégique de l'intégration de la justice transitionnelle dans la paix et le développement durables. Il vise à éclairer les discussions politiques lors du sommet sur les ODD de 2023 et au-delà. Le rapport encourage les États, les acteurs régionaux, les organisations internationales et la société civile à tous les niveaux à prendre en compte les messages clés suivants, tout en gardant à l'esprit la valeur inhérente au traitement des violations du point de vue des droits humains :

- Continuer à réaffirmer la pertinence de la justice transitionnelle dans le cadre des ODD – y compris pour les questions d'accès à la justice, d'état de droit, d'institutions inclusives, de prévention de la violence, de corruption, d'éducation, d'accès à l'information, d'égalité des sexes et d'égalité – et les voies spécifiques par lesquelles la justice transitionnelle peut jouer un rôle. Il s'agit notamment de renforcer la capacité d'action, l'autonomisation, la confiance sociale et l'inclusion, et de s'attaquer aux causes structurelles ou aux moteurs des violations graves afin de les transformer.

- Mettre davantage l'accent sur une approche de la justice transitionnelle qui renforce sa contribution au développement durable. Cet objectif peut être atteint dans la mesure où elle est conçue et mise en œuvre en fonction du contexte, globale, centrée sur les victimes, participative, sensible à la dimension de genre, innovante, politiquement réalisable, transformatrice dans ses ambitions, et adaptable aux questions transversales de la santé mentale, du soutien psychosocial et de l'accès à l'information.
- Mieux intégrer la justice transitionnelle dans les programmes de développement en établissant des liens dans la pratique et la politique. Il s'agit notamment de fournir des services sociaux, des infrastructures, des projets de subsistance et un soutien psychosocial aux victimes et aux communautés touchées dans un cadre de justice réparatrice, ainsi que d'incorporer les objectifs et les progrès liés aux recommandations des commissions-vérité, aux réparations et aux besoins et priorités des victimes dans les plans de développement et les comptes-rendus.
- Présenter de manière plus convaincante la valeur d'une intégration plus poussée de la justice transitionnelle et du développement, en s'appuyant sur des liens conceptuels, des données et des preuves d'impact, et des exemples de la relation entre les violations et les structures, tout en reconnaissant également les obstacles politiques au changement sous forme de résistance et de réactions violentes, qui peuvent présenter à tort la justice transitionnelle comme étant intrinsèquement opposée à la paix et au développement.
- Renforcer l'action collective et les programmes politiques communs parmi les groupes et réseaux de victimes, les acteurs de la société civile et les mouvements sociaux et politiques plus larges afin de générer le plaidoyer, la mobilisation, la capacité d'action et le soutien nécessaires pour répondre aux préjudices immédiats et transformer les structures d'exclusion et d'inégalité en faveur de l'inclusion et de l'équité.
- Intégrer davantage la justice transitionnelle dans les réponses à niveaux multiples – local, national, régional et mondial – par le biais d'institutions formelles et informelles afin de traiter plus efficacement l'étendue et la complexité des problèmes de développement tels que les déplacements forcés, la violence sexuelle et sexiste, et les dommages psychosociaux.
- Adopter une perspective à long terme et intergénérationnelle sur le suivi, l'application et l'impact de la justice transitionnelle afin de maintenir le soutien et l'engagement nécessaires pour renforcer son rôle dans l'apport de changements significatifs et la prévention d'une récurrence du passé, y compris par la mise en œuvre des recommandations des commissions-vérité et une attention soutenue aux réparations pour les victimes et les communautés affectées.

### **Le Groupe de travail sur la justice transitionnelle et l'ODD 16+**

opère dans le cadre de la Justice Action Coalition (JAC), une plateforme politique internationale qui défend l'égalité d'accès à la justice pour tous et s'efforce de combler les lacunes de la justice partout dans le monde. Le rapport 2023 du groupe de travail constitue l'un des 10 objectifs de la JAC en 2023. Convoqué par le Centre international pour la justice transitionnelle, le groupe de travail rassemble la société civile, les gouvernements nationaux, les acteurs régionaux et les organisations internationales afin de mobiliser le soutien à l'Appel pour la justice 2023, qui appelle au rétablissement de la confiance et au renouvellement du contrat social, en coordonnant les données et les preuves, en promouvant l'apprentissage et l'échange, et en renforçant le soutien à une justice centrée sur les personnes. Le groupe de travail souligne l'importance de se concentrer sur ceux qui ont le plus de mal à accéder à la justice, notamment les victimes de violations massives des droits humains, et d'examiner les pratiques et mesures locales et nationales qui optimisent la valeur de la justice transitionnelle.